

TAXE SUR LES BILLETS D'AVION: L'ÉTAT NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

2024-19 Roissy, le 10 novembre 2024.

Malheureusement, ce sujet ne passionne pas les foules dans notre pays. Pour être franc, il a déjà du mal à passionner les salariés du secteur.

Et pourtant, les accords de ciel ouvert couplés à une lourde fiscalité nationale laissent planer des risques pour l'économie du transport aérien français. Sa position ne cesse de se dégrader, Air France, et ses salariés, est en toute logique l'acteur le plus exposé compte tenu de son poids au départ de France.

En plus de l'indifférence de la population sur cette problématique, il nous faut aussi lutter contre une image moins sympathique que celle des agriculteurs! Pourtant, les mêmes logiques sont à l'œuvre. Des secteurs économiques entiers de notre pays sont exposés aux lois d'un libre-échange devenu le seul horizon de politique économique.



L'alarmisme pour l'alarmisme n'est pas marque de fabrique, résignation non plus.

Cependant, si l'État persiste à offrir nos parts de marché à nos concurrents en l'adossant à une taxation excessive, il va rendre notre équation économique de plus en plus difficile à tenir.

La Direction a fait preuve d'une certaine pugnacité, nous ne l'ignorons pas. Elle est encore trop timorée. Ses réunions de discussions dans les cabinets ministériels pour pleurnicher sur le sort du transport aérien français ont cours depuis des années. Pour quels résultats !?

Elle dispose pourtant de gros moyens pour afficher un mécontentement plus déterminé. D'autres secteurs d'activités économiques ont passé la vitesse supérieure dans leur opposition aux politiques économiques menées. Compte tenu de l'état de nos finances publiques et de la pression des marchés financiers, ce cycle s'attaquant à l'économie réelle nationale n'est certainement pas prêt de s'arrêter.

Nos critiques s'adressent également au monde syndical, nous n'oublions pas que nous en faisons partie. Nous peinons à sensibiliser et à mobiliser sur les questions macro-économiques, pourtant cruciales pour nos activités, et donc notre contrat social.



Le 14 novembre à 11 heures vos délégués FO seront devant l'Assemblée Nationale pour rappeler notre opposition à l'augmentation de cette taxe.

Cette mobilisation reste symbolique, il nous faudra sûrement penser à entrevoir les choses autrement. Votre implication sera décisive dans ce processus de résistance.



Christophe Malloggi Secrétaire général



